ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE – 3 octobre 2026 à 17h30

Lieu : Chilhac (43) - présentiel et visioconférence
Présidence : Jean-Michel LEOTOING, Président

Membres présents + visio :
Jean-Michel LEOTOING (Président)
Laurence PARADON (Vice-présidente)
Laurence LEBRETON (Trésorière)
Cécile HENRY (Secrétaire)
Albert MARNAS (Modérateur)
Dominique DALLEVET
Isabelle FAMECHON
Stéphanie BERNEUIL
Didier BOMBRUN
Emilie BUGEAUD
Bernadette CLAUS
Marlène COGEZ-FLANER
Nadia DAVID
Céline ETCHART-CANEJA
Michelle GEAY
Florence GIRAULT
Isabelle GIROUDOT
Audrey LE GOFF
Patricia Berga MAS
Sophie ROUX
Pauline SALA
Isabelle WUNSCH

Pouvoirs :
Claudie BERGERO
Marine CARDINALI
Patricia CHARRET
Sandrine DUMANGE (ex MINON)
Sylvie GUITTON
Florence HECHLER
Sylvie KOPROWIAK
Catherine LARRAT
Sophie MASSIOT PAULIAT
Dominique NOURY
Géraldine PIGNATELLI
Laurence ROLLAND CANCOUET
Matthieu WIART

Ordre du jour :

- Rapports moral et d'activité
- Bilan financier
- Vote d'approbation des rapports
- Perspectives 2026-2027
- Questions diverses
- Nouvelles candidatures et élection des membres du conseil collégial

1/ Rapports moral et d'activité

Présentés par :
. le président, Jean-Michel LEOTOING : en annexe 1
. le modérateur, Albert MARNAS, sur le nouveau site internet (avec démonstration de l'accès à la rubrique Adhérents) : en annexe 2
. Didier BOMBRUN sur les retours de satisfaction - globalement très positifs - des soirées et sondage suite à l'annulation du week-end : en annexe 3

2 Présentation du bilan financier :

Présenté par la trésorière, Cécile HENRY : en annexe 4

Bilan de l'exercice 2025-2026 :

Dépenses : 7 749€
Recettes : 6 255€
=> Solde : + 958€ (hors budget refonte du site internet) ou -1 494€ (avec budget site) au 31/08/2026

A noter que l'investissement dans le nouveau site internet (2 453€) a été possible grâce à des « bénéfices » accumulés sur plusieurs années.
Les frais d'hébergement suite au changement du site nous feront économiser environ 600€ par an.

La trésorerie à ce jour est de 3 097€.

©2021 Association Sophrologie Caycédienne du Lyonnais de loi 1901 - Création en février 2013 - Statut déposé à la préfecture du Rhône
Réf : W 692004979 – N°SIRET: 795 400 746 000 17 - Code APE: 9499Z

Tarifs et décisions financières pour 2026-27 :
Les tarifs d'adhésion, inscription aux intervisions, soirées et forfait « adhésion + intervisions + soirées » restent inchangés à respectivement 15€, 60€, 60€ et 120€.

3/ Vote d'approbation des rapports
35 votes pour / 0 vote contre / 0 abstention
=> Approbation à l'unanimité avec vote à main levée des rapports présentés

4/ Perspectives 2026-2027
La proposition d'un nouveau fonctionnement collégial est présentée par Laurence PARADON et un membre de chaque commission : en annexe 5

Le programme des 4 soirées 2026-27 est présenté par Laurence LE BRETON :
- 04/11/2026 : Révision RDC 2 - Jean-Michel Léotoing
- 20/01/2027 : Hypnose et sophrologie : différences, points communs et complémentarités - collectif de sophrologues et praticiens en hypnose
- 24/03/2027 : Retraiter et intégrer les traumatismes émotionnels par la méthode RE.NA.I.TR.E - Laura Jauvert, sophrologue et formatrice en gestion des traumatismes
- fin mai-début juin 2027 (date et intervenant à définir) : Comprendre et accompagner l'hypersensibilité

Le projet du week-end d'étude « Handicap et Sophrologie » est maintenu : suite au sondage réalisé en amont et aux échanges en direct, il sera réalisé sous un format hybride (présentiel à Lyon + visio) et concentré sur une journée, idéalement au printemps 2027, avec la possibilité d'un regroupement à Paris des membres intéressés pour se retrouver en visio.

5/ Questions diverses : néant

6 / Nouvelles candidatures et élection des membres du Conseil Collégial
Suite à la proposition de 3 nouvelles candidatures et le souhait de poursuivre de 8 membres du CA actuel, le Conseil Collégial est constitué comme suit :

Jean-Michel LEOTOING - Laurence PARADON - Laurence LE BRETON - Cécile HENRY - Albert MARNAS
Isabelle WUNSCH - Bernadette CLAUS - Didier BOMBRUN
Nouveaux membres : Isabelle FAMECHON – Sophie ROUX – Florence GIRAULT

Un forfait spécifique « adhésion + intervisions + soirées » à 60€ est proposé pour les membres du Conseil Collégial.

35 votes pour / 0 vote contre / 0 abstention
=> Approbation à l'unanimité avec vote à main levée du nouveau Conseil Collégial

Fait à : Chilhac le 03/10/2026 - La séance est levée à 18h55.

Le Conseil Collégial

©2021 Association Sophrologie Caycédienne du Lyonnais de loi 1901 - Création en février 2013 - Statut déposé à la préfecture du Rhône
Réf : W 692004979 – N°SIRET: 795 400 746 000 17 - Code APE: 9499Z

ANNEXES

Annexe 1 : Rapport moral et d'activité / 2025 - 2026

Bonjour à toutes et à tous,

Voici l'ordre du jour de notre assemblée générale, que je déclare ouverte :

- Rapport moral et d'activité
- Bilan financier
- Vote d'approbation des rapports
- Perspectives 2026-2027
- Questions diverses
- Nouvelles candidatures et élection des membres du conseil collégial.

Je me suis interrogé sur ce qu'est un rapport moral : il s'agit en fait de « rendre compte de la gestion et des actions réalisées l'année écoulée ». Donc c'est bien de l'activité qu'il s'agit.

Cependant, au moment de terminer mon engagement en tant que président de l'ASCL, débuté en février 2013, j'ai envie de revenir brièvement sur l'historicité de notre association, et plus particulièrement sur les valeurs qui constituent l'essentiel de cette démarche (le professeur Caycedo différenciait le terme d'histoire de celui d'historicité : ce dernier terme tend à donner un sens à ce qui fut vécu, une construction du passé à travers des expériences positives).

Formé à la méthode par le professeur Caycedo en 1996-1997, je me suis inspiré de lui pour fonder l'ASCL, et mettre en pratique ces valeurs :

- L'échange authentique et bienveillant, exempt de tout jugement, entre professionnels de la sophrologie
- L'enrichissement mutuel, d'où le terme d'intervision, et non de supervision
- Le respect de la parole et des compétences de chaque membre
- L'égalité entre les membres, sans hiérarchisation, y compris dans les fonctions.

Ces intentions sont toujours présentes actuellement, tout comme l'engagement bénévole, que je salue une fois de plus, des membres du CA et du bureau.
J'aurais souhaité que plus d'adhérents prennent un court instant pour nous soutenir à travers la présence à cette AG. Une association vit à travers l'intérêt que lui portent ses adhérents ; et je remercie les personnes présentes.

Les responsables de l'association, au terme d'échanges et de réflexion, ont pensé à amorcer un tournant dans la « gouvernance » de l'ASCL : ce projet va vous être présenté, et soumis à votre approbation.

Je suis fier de notre association, heureux de compter parmi ses fondateurs, et ravi qu'elle soit si vivante.

Voici, après ce préambule, le rapport de nos activités durant cette saison :

- Nous avons assisté à une baisse du nombre de nos adhérents, ce qui ne nous a pas empêchés de mettre en œuvre plusieurs activités
- Gestion et animation : le bureau et le CA se sont réunis régulièrement ; suite à l'AG DE 2025, le CA a été renforcé de 4 nouveaux membres.

©2021 Association Sophrologie Caycédienne du Lyonnais de loi 1901 - Création en février 2013 - Statut déposé à la préfecture du Rhône
Réf : W 692004979 – N°SIRET: 795 400 746 000 17 - Code APE: 9499Z

1/ Les intervisions : malgré la baisse de fréquentation, (42 au lieu de 66 en 2025), due en particulier au fait qu'une partie de nos adhérents ont peu - ou pas, d'activité professionnelle en tant que sophrologues ; cependant, l'intérêt pour cette formule n'est pas en cause, ainsi que l'importance de mon apport en tant que psychologue clinicien ayant une longue expérience, et comme formateur de sophrologues durant 10 ans.

En voici quelques illustrations :

- Marine : « les intervisions enrichissent ma pratique, mon positionnement, me permettent d'analyser avec plus de recul »
- Céline : » échanger sur des cas pratiques, garder le lien : bienveillance et écoute »
- Cécile : « échange et partage d'expériences ; ouvrir la réflexion, faire évoluer la pratique ; éclairages différents »

Sur mon rôle dans ce travail :

- Géraldine : » grand intérêt à écouter tes analyses et précieux conseils »
- Stéphanie : « ton expérience de psychologue et ta connaissance des origines de la méthode te placent au cœur d'une transmission précieuse, partagée grâce à ton engagement »
- Carole : « c'est grâce à ton expérience, ton écoute et ta façon d'aborder la sophrologie, que ta présence est vitale »

2/ Les soirées :

Elles ont été au nombre de 4 :

- Le 19 novembre : révision RDC 1 ET 2, animée par moi-même
- Le 8 janvier : l'enfant intérieur, animée par Isabelle Giroudot
- Le 19 mars et le 2 avril, sur le thème du sommeil chez l'adulte, animées successivement par le Dr Faivre, et Clémence Peix Lavallée.

Il vous sera communiqué, au cours de cette assemblée, les retours des enquêtes de satisfaction. A noter que certains membres, ne poursuivant pas les intervisions, montrent un intérêt certain pour ces soirées.

3/ Week end sur le handicap

Nous avions prévu un week-end à Paris sur le thème du handicap et de son accompagnement par le sophrologue ; malheureusement, nous avons été contraints de l'annuler, faute de participants ; un groupe de collègues avait préparé avec ardeur et enthousiasme ce projet ; il n'est pas abandonné, nous recherchons d'autres solutions pour le reproposer.

4/ Refonte du site de l'ASCL

Un autre groupe a travaillé d'arrache- pied pour proposer la refondation de notre site : ce nouveau site vous sera présenté.

Voilà : une association vivante, inventive, créative, c'est l'ASCL !

Merci de votre écoute.

Jean Michel Léotoing

Email : as.sophrocaycedienne.lyonnais@gmail.com - **Tél :** 06 17 48 94 00 - www.sophrologie-caycedienne-du-lyonnais.fr/
©2021 Association Sophrologie Caycédienne du Lyonnais de loi 1901 - Création en février 2013 - Statut déposé à la préfecture du Rhône
Réf : W 692004979 – N°SIRET: 795 400 746 000 17 - Code APE: 9499Z

Annexe 2 : Compte rendu d'activité « Communication ASCL »

Durant cette saison 2025/2026, nous avons mis en service le 31/06/2026 le nouveau site internet de l'association.
La création d'une nouvelle vitrine avancée, incluant un annuaire de professionnels avec une recherche par département et un agenda des évènements.
Il amène plus de fluidité et de clarté, afin de donner envie aux utilisateurs de feuilleter les pages en un minimum de temps.
L'ASCL est désormais propriétaire de ses fichiers, de sa base de données et de son nom de domaine.

Le site comporte deux parcours utilisateurs distincts dès sa page d'accueil :
- Grand public à la recherche d'information sur la méthode et recherche de sophrologues de proximité (annuaire)
- Professionnels adhérents pour inscription aux intervisions, activités, vie associative et adhésions.

Le site possède un formulaire de contact, d'adhésion et intègre le consentement RGPD.
Un blog apporte un enrichissement par la création d'articles, et bien d'autres possibilités.

Une garantie de maintenance et de sauvegarde sans contrat annuel. Un service 7/7 d'accompagnement de l'hébergeur et possibilité de joindre sur appel téléphonique ou visio le prestataire.

Toutes ces évolutions offrent de nouvelles possibilités dans la communication de notre association, que nous vous proposons de découvrir ensemble tout au long de l'année à venir.

D'ores et déjà le site a permis la prise de rendez-vous avec deux sophrologues de l'annuaire et de répondre à des sophrologues non adhérents recherchant des entrainements entre pairs et recherche d'intervisions.

Albert MARNAS (modérateur du site ASCL)

Annexe 3 : Bilan satisfaction des soirées 2025-26



©2021 Association Sophrologie Caycédienne du Lyonnais de loi 1901 - Création en février 2013 - Statut déposé à la préfecture du Rhône
Réf : W 692004979 – N°SIRET: 795 400 746 000 17 - Code APE: 9499Z

Ce qui ressort des questionnaires

Une satisfaction forte, avec des attentes très concrètes

Points forts

- Qualité des intervenants
- Richesse des contenus
- Diversité des thématiques
- Engagement des participants

À renforcer

- Davantage d'outils directement utilisables
- Plus de pratique
- Des durées parfois à ajuster
- Des supports plus synthétiques

Bilan global

Les soirées répondent globalement aux attentes des adhérents.

Le principal enjeu est de conserver la richesse des contenus tout en facilitant leur transposition dans la pratique.

En une phrase par soirée

Les nuances derrière le bilan global

Révision 1er & 2e degré

Très utile pour consolider les bases ; certains points mériteraient davantage de temps.

L'enfant intérieur

Thème inspirant et riche ; attente d'outils et de supports directement utilisables.

Sommeil – Dr Faivre

Contenu clair, riche et professionnel ; lien avec la sophrologie à renforcer.

Sommeil – Clémence Peix-Lavallée

Approche plus concrète et applicable ; gestion du temps et supports à améliorer.

À conserver : la qualité et la diversité • À développer : pratique, outils et supports

Week-end annulé : ce que nous disent les retours

33 réponses consolidées • Une lecture pour préparer de futurs événements

Principal frein

45 %

Distance / déplacement
(14 réponses sur 31)

Autres freins

39 % / 29 %

Indisponibilité à la date : 39 %
Coût : 29 %

Envie de renouveler

97 %

Oui ou peut-être pour participer à un futur événement (32/33)

À retenir pour la suite

L'intérêt reste présent ; l'accessibilité, la date et le coût sont les principaux points de vigilance.

Didier Bombrun • Assemblée générale ASCL • 3 octobre 2026

Email : as.sophrocaycedienne.lyonnais@gmail.com - **Tél :** 06 17 48 94 00 - www.sophrologie-caycedienne-du-lyonnais.fr/
©2021 Association Sophrologie Caycédienne du Lyonnais de loi 1901 - Création en février 2013 - Statut déposé à la préfecture du Rhône
Réf : W 692004979 – N°SIRET: 795 400 746 000 17 - Code APE: 9499Z

Annexe 4 : Bilan financier 2025-26

Solde des comptes : + 958€ hors site / - 1 494€ avec site

Recettes exercice 2025-26	6 255€ 8 655€
Adhésions seules (35)	525€
Intervisions seules (21)	960€
Soirées d'étude seules (12)	450€
Forfait adhésion-intervisions-soirées (36)	4 320€

Dépenses exercice 2025-26	7 749€ 7 725€
Frais fonctionnement *dont site*	4 461€ *2 453€*
Cagnotte JM	2 600€
Soirées d'étude	487€
Week-end	200€

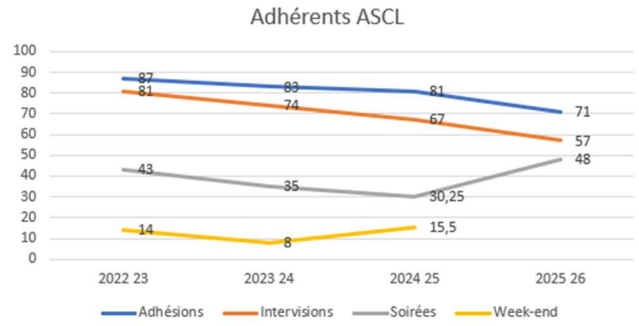
Trésorerie au 31.08.2026	3 097€
Caisse	2 109€
Cagnottes (JM + DR + AP)	241€
Livret	747€

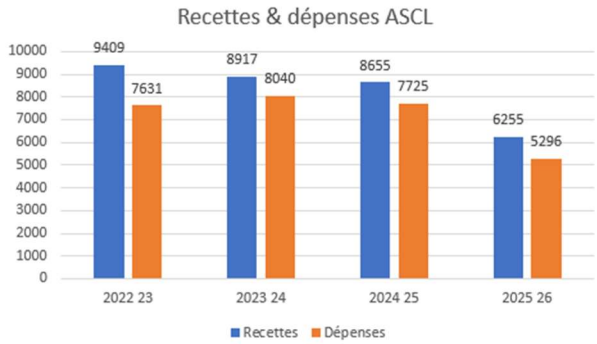
Par rapport à l'année précédente :

Nouvelles diminutions du nb d'adhérents (71 vs 81)
de participants aux intervisions (57 vs 67)

Augmentation du nb de participants aux soirées (48 vs 30,25) : effet du forfait

Annulation du week-end





Point à date / inscriptions 2026-27 :

- Adhérents : 34 + 16 forfaits = 50
- participants aux intervisions : 24 + 16 forfaits = 40
- participants aux soirées : 10 + 16 forfaits = 26

Email : as.sophrocaycedienne.lyonnais@gmail.com - **Tél :** 06 17 48 94 00 - www.sophrologie-caycedienne-du-lyonnais.fr/
©2021 Association Sophrologie Caycédienne du Lyonnais de loi 1901 - Création en février 2013 - Statut déposé à la préfecture du Rhône
Réf : W 692004979 – N°SIRET: 795 400 746 000 17 - Code APE: 9499Z

Annexe 5 : Présentation nouveau fonctionnement collégial



Objet de l'association

Créée en février 2013

• S'entraîner ensemble	Proposer des lieux d'entraînement conviviaux entre sophrologues
• Partager nos pratiques	Organiser des intervisions, ouvertes à tous les praticiens
• Créer de la synergie	Favoriser l'entraide entre les sophrologues et nos outils
• Développer les compétences de chacun	Via des journées et soirées d'études ouvertes à tous
• S'ouvrir aux autres	Se relier avec d'autres associations de sophrologues

Le Conseil Collégial : une gouvernance partagée

L'association repose sur la gestion collective et des décisions prises par consensus

Taille du collège : Plus nous sommes, mieux nous partagerons !

- Remplace le CA traditionnel
- Se réunit au moins tous les 6 mois pour faire le point, proposer et décider.
- S'appuie pleinement sur l'énergie et l'autonomie des commissions.

Le consensus

- Objectif : Inclure l'opinion de chacun. Le consensus est validé si aucune opposition forte ne s'exprime.
- Plan B (Vote subsidiaire) : Si blocage, décision prise à la majorité des voix des membres présents/représentés.
- Quorum Plan B : Nécessite l'approbation d'au moins 50% de l'ensemble des membres du Conseil.
- Format du vote : Vote transparent, réalisé à main levée.

Anciens membres du CA qui poursuivent au CC :
Jean-Michel LEOTOING - Laurence LE BRETON - Cécile HENRY – Laurence PARADON - Didier BOMBRUN - Isabelle WUNSCH - Bernadette CLAUS

Rejoignez-nous !

Email : as.sophrocaycedienne.lyonnais@gmail.com - **Tél :** 06 17 48 94 00 - www.sophrologie-caycedienne-du-lyonnais.fr/
©2021 Association Sophrologie Caycédienne du Lyonnais de loi 1901 - Création en février 2013 - Statut déposé à la préfecture du Rhône
Réf : W 692004979 – N°SIRET: 795 400 746 000 17 - Code APE: 9499Z

Les Commissions

Organiser de façon fluide le partage équitable des tâches

• Action concrète	Mettre en œuvre toutes les activités de l'A.S.C.L.
• un collectif	2 à 5 membres volontaires qui s'organisent en totale liberté
• un référent / commission	Chaque commission désigne 1 référent pour fluidifier le dialogue avec le Conseil Collégial, les adhérents et les autres commissions
• Appui du conseil collégial	Les orientations fondamentales sont validées en amont par le Conseil Collégial
• Efficacité numérique	Chaque commission possède sa propre boîte mail

Commission Administration

treso.ascl@gmail.com

Garantit le cadre légal et la solidité financière de l'association

• Administration générale	Editer et transmettre les documents officiels en préfecture
• Gestion des flux	Traiter les adhésions, intervisions et événements payants, ainsi que les cagnottes des intervenants internes
• Transparence financière	Tenir la comptabilité générale (recettes, dépenses et trésorerie)
• Outils & Suivi adhérents	Mettre à jour le fichier des adhérents, éditer et leur transmettre les factures
• Conformité	Traiter, centraliser et archiver les formulaires obligatoires (droit à l'image)
• Rapports	Présenter les comptes à l'AG et faire les remontées régulières au Conseil Collégial

Anciens membres du bureau qui poursuivent au sein du CC : Cécile HENRY – Laurence PARADON

Rejoignez-nous !

Commission Communication Interne & Externe

Fait connaître, informe et relie

as.sophrocaycedienne.lyonnais@gmail.com (Externe)

moderateur.ascl@gmail.com (Interne)

• Visibilité	Auprès du public, des sophrologues et des futurs partenaires
• Actualisation du site	Via le site web (blog, suggestions, annuaire)
• Modération	Relier les demandes du site vers les bons interlocuteurs
• Améliorations continues	Sonde les adhérents pour évaluer les retours, les besoins, les attentes
• Partenariats Externes	Repérer, contacter et nouer des liens avec d'autres associations de sophrologues
• Rapport	Assure les remontées régulières au Conseil Collégial et lors de l'AG
• Règle de fonctionnement	Ne communique pas à la place des autres commissions sauf sur invitation

Membres actuels : Albert MARNAS – Didier BOMBRUN – Laurence PARADON

Rejoignez-nous !

Email : as.sophrocaycedienne.lyonnais@gmail.com - **Tél :** 06 17 48 94 00 - www.sophrologie-caycedienne-du-lyonnais.fr/

©2021 Association Sophrologie Caycédienne du Lyonnais de loi 1901 - Création en février 2013 - Statut déposé à la préfecture du Rhône
Réf : W 692004979 – N°SIRET: 795 400 746 000 17 - Code APE: 9499Z

Commission Soirées, Journées & Week-ends d'études

evenements.ascl@gmail.com

Organise des espaces d'apprentissage et de partage en lien avec les besoins des adhérents

• Programmation	Co-construit et sélectionne les thématiques
• Recrutement d'intervenants	Recherche et sélectionne les professionnels spécialisés / thématiques
• Logistique & Planification	Organise le calendrier des rencontres et la communication en amont
• Technique & Accueil	Prend en charge la configuration technique en visio-conférence ou en présentiel
• Amélioration continue	Évalue la satisfaction des adhérents et intervenants
• Rapport	Assure les remontées régulières au Conseil Collégial et lors de l'AG

Membres qui se représentent : Albert MARNAS- Didier BOMBRUN- Laurence LE BRETON
Rejoignez-nous !

Les groupes d'intervision

intervisions.ascl@gmail.com

pour perfectionner sa pratique professionnelle

• Rythme	Rendez-vous mensuel fixe pour échanger ouvertement sur les réalités du métier de sophrologue
• Espace Sécurisé	Lieu ressource pour poser ses questions complexes et co-construire des solutions
• Organisation adaptée	Selon les disponibilités des personnes (dates, horaires en présentiel ou en visio)
• Logistique	Gère l'accès technique et communique directement avec les groupes
• Suivi et rapport	Etablit le bilan de satisfaction et partage des données au Conseil Collégial

Animateur : Jean-Michel LEOTOING

Email : as.sophrocaycedienne.lyonnais@gmail.com - **Tél :** 06 17 48 94 00 - www.sophrologie-caycedienne-du-lyonnais.fr/
©2021 Association Sophrologie Caycédienne du Lyonnais de loi 1901 - Création en février 2013 - Statut déposé à la préfecture du Rhône
Réf : W 692004979 – N°SIRET: 795 400 746 000 17 - Code APE: 9499Z